



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

INFORMATIONS SUR LA GESTION

Orientation de gestion

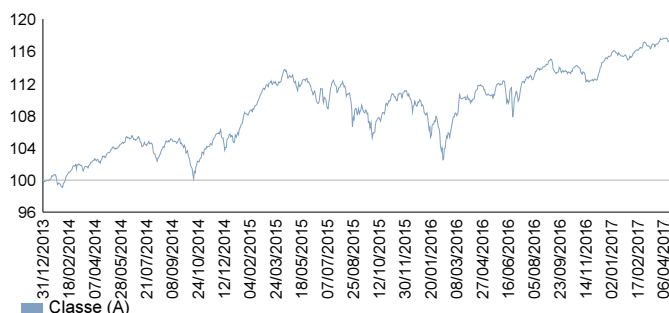
Le compartiment vise à assurer la distribution de revenus réguliers et l'appréciation du capital, à moyen ou à long terme, en investissant dans des obligations privées et des actions européennes. Il privilégie une approche « bottom up », basée sur une gestion fondamentale de convictions. Le compartiment est investi pour au moins 50% de l'actif dans des obligations d'entreprises européennes sans contrainte de notation ou de taille. La part actions sera quant à elle comprise entre 0 et 50% de l'actif.

Commentaire du mois

Le premier tour de l'élection présidentielle française lève la prime de risque politique qui pesait sur le marché français. Le marché peut se consacrer aux fondamentaux : et ils sont de bonne qualité. Les indicateurs avancés dans tous les pays de la zone Euro pointent une accélération de la croissance en cours, corroborés par la séquence de résultats trimestriels, notamment sur les croissances organiques. Le marché achète la défaite de Marine Le Pen (baisse de la prime de risque), mais pas la victoire de Emmanuel Macron, au sens où le marché n'achète pas à ce stade totalement ni la dynamique de croissance des bénéfices, ni les perspectives de réformes en France (privatisations, baisse du coût du travail, baisse du coût de la fiscalité des entreprises et simplification de la fiscalité de l'épargne). Si le marché peut raisonnablement hésiter, notamment au vu des valorisations atteintes, et dans l'attente d'une sortie par le haut du doute sur la reflation aux Etats-Unis et sur le nécessaire changement de discours de la BCE (moins de risque politique et vigueur de la croissance de la zone qui justifient une adaptation du discours sur le niveau des taux et/ou la sortie du QE), cette élection redonne de la visibilité au marché en deux temps : rééquilibrage des performances au profit de la France et de la zone Euro sur la dynamique bénéficiaire des grandes valeurs, et fait nouveau sur la possibilité de réformes en France, qui peuvent à leur tour relancer la construction européenne. Dans ce contexte, le poids de la poche equity passe de 22% en début de mois à environ 25% fin avril, en renforçant les valeurs pétrolières intégrées déjà présentes en portefeuille (ENI, Royal Dutch Shell, Total), et en initiant des positions en Ahold Delhaize, Carrefour, Metro et Allianz. La ligne Deutsche Euroshop a été soldée. Côté High Yield, nous avons pris profit sur Adient, IGT et Atalian. Nous avons participé à la nouvelle émission Atalian et aux obligations primaires Antolin, Grifols, Burger King, Cerba et Senvion. Sur les financières, nous avons renforcé notre exposition en investissant dans le nouvel AT1 CoCo Santander.

PERFORMANCES

Graphique de performances nettes (du 31/12/13 au 28/04/17)



Performances cumulées (Nettes de frais) (Périodes glissantes)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Annualisée Depuis création
Classe (A)	1,01	3,36	2,84	6,79	5,97	15,15	-	-	18,75	5,30

Statistiques (Périodes glissantes)

	Volatilité		Ratio de Sharpe	
	52 semaines	3 ans	52 semaines	3 ans
Classe (A)	4,35	5,64	1,65	0,88

PORTEFEUILLE

Répartition de l'exposition par type d'actifs (en %)

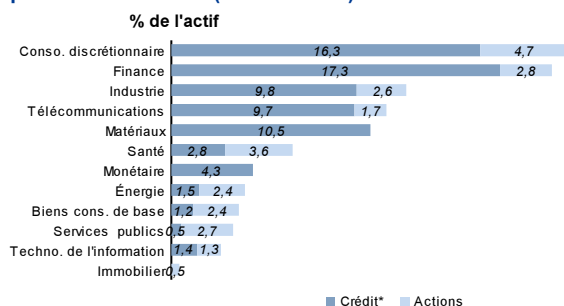
Fonds au 28/04/17

Actions	25
Crédit*	75

Répartition tenant compte des valeurs calculées en exposition avec déduction de ces montants au sein de la poche monétaire.

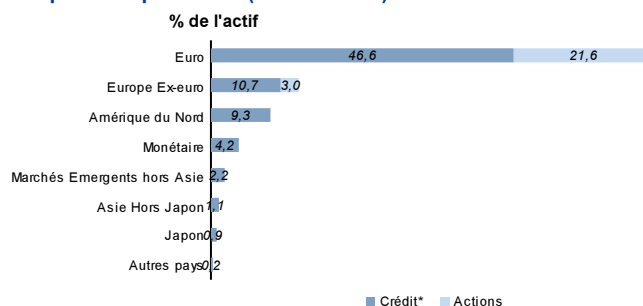
* La poche crédit comprend les instruments monétaires et obligataires

Répartition sectorielle (hors dérivés)



* La poche crédit comprend les instruments monétaires et obligataires

Répartition par zones (hors dérivés)



HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE (%)

Performances nettes

		Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Annuel
2014	Classe (A)	-0,48	2,30	0,39	0,90	1,33	0,38	-0,75	0,61	-0,42	-0,82	2,21	-0,24	5,49
2015	Classe (A)	2,44	2,98	0,68	0,02	0,05	-2,26	1,86	-2,47	-2,76	3,72	1,17	-1,22	4,02
2016	Classe (A)	-1,66	-0,93	3,08	0,91	0,65	-1,32	2,32	1,19	-0,79	0,41	-1,19	2,59	5,23
2017	Classe (A)	-0,50	1,48	0,83	1,01									



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

POCHE ACTIONS

Données financières poche action (moyennes pondérées)

PER 2017	PER 2018	PCF 2017	Rend. 2017
16,1	14,6	10,8	3,8

Principales Positions

5 Principales positions (Nombre total de lignes : 41)

	Expo (%AN)
SANOFI-AVENTIS SA	0,9
BOUYGUES SA	0,8
CARREFOUR SA	0,8
ALLIANZ SE	0,8
BAYER AG	0,8
Total	4,2

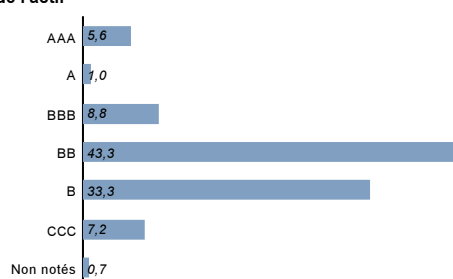
POCHE CRÉDIT

Données actuarielles poche crédit (moyennes pondérées)

Duration	Taux actuariel	Maturité	Spread
3,19	3,15	3,20	299

Répartition par notation poche crédit (hors dérivés)*

% de l'actif



Fonds

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild. Source notations : Second best (S&P, Moody's, Fitch) notation LT

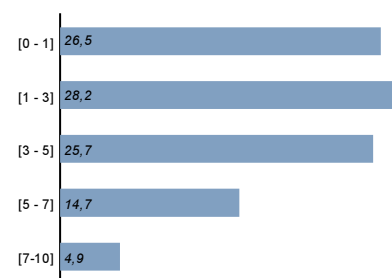
Principaux émetteurs Obligataires (hors monétaire)

5 Principaux émetteurs (Nombre total d'émetteurs: 132 - Nombre total de lignes: 169)

	% Actif net
WIND TELECOMUNICAZIONI SPA	1,5
LOXAM SAS	1,2
HORIZON HOLDINGS I	1,2
BNP PARIBAS SA	1,2
ALTICE NV	1,1
Total	6,2

Répartition par tranche de sensibilité poche crédit

% de l'actif



Fonds

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Informations par part

Valeur liquidative (EUR) :	118,75
Date de création de la classe :	31/12/2013
Code ISIN :	LU0992632538
Code Bloomberg :	EDRIEAA LX
Code Lipper :	68243388
Code Telekurs :	22766544
Affectation des résultats :	Capitalisation
Dernier coupon :	-

Gérants

Pierre NEBOUT, Julien de SAUSSURE, François BRETON, Alexis FORET

Informations sur le fonds

Information générale

Date de création du compartiment :	31/12/2013
Domicile du fonds :	Luxembourg
Horizon de placement recommandé :	> 5 ans
Fonctionnement	

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Société de gestion déléguée : Edmond de Rothschild Asset Management (France)

Valorisateur : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

Valorisation : Quotidienne
Décimalisé : Millième

Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe)

Investissement minimum initial : 1 Part (1)

Conditions de Souscription & Rachat : Chaque jour avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour (heure locale Luxembourg) (1)

Frais

Frais de gestion réels : 1,3%

Droits d'entrée Max/Réel : 3% / non

Commissions de performance : non (1)

Droits de sortie Max/Réel : non / non

(1) A des fins de précision et de transparence, nous vous invitons à prendre connaissance des spécificités propres à ce produit au sein du prospectus.

CONTACTS



Allemagne : contact-am-de@edr.com

Autriche : contact-am-at@edr.com

Belgique : contact-am-be@edr.com

Espagne : contact-am-es@edr.com

Finlande : contact-am-fi@edr.com

France : contact-am-fr@edr.com

Italie : contact-am-it@edr.com

Luxembourg : contact-am-lu@edr.com

Pays-Bas : contact-am-nl@edr.com

Portugal : contact-am-pt@edr.com

Royaume Uni : contact-am-uk@edr.com

Suisse : contact-am-ch@edr.com

Suède : contact-am-se@edr.com

Chili : contact-am-cl@edr.com



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS

Pays de commercialisation	Investisseurs concernés par la commercialisation
Autriche Belgique Suisse Allemagne Espagne France Royaume Uni Italie Luxembourg	Tous

AVERTISSEMENTS ET RISQUES DU PRODUIT

Les informations utilisées pour la valorisation des actifs de cet OPCVM proviennent essentiellement de diverses sources de prix disponibles sur le marché et ou d'informations issues de courtiers, courtiers principaux ou dépositaires externes, d'agents administratifs/gestionnaires de fonds cibles ou autres produits, de spécialistes dûment autorisés à cet effet par cet OPCVM et/ou sa société de gestion (le cas échéant), et/ou directement de cet OPCVM et/ou de sa société de gestion (le cas échéant). Cet OPCVM ne prévoit pas d'indicateur de référence en comparaison de sa gestion.

Nous vous rappelons que les principaux risques de cet OPCVM sont les suivants :

- Risque lié à la complexité de certaines stratégies dont la compréhension suppose un niveau d'expertise technique et des outils de contrôle adaptés
- Risque de perte en capital
- Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs
- Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie
- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risques liés aux marchés cibles
- Risque sectoriel
- Risque taux
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents
- Risque Actions lié aux petites et moyennes capitalisations
- Risque actions
- Risque de modèle

La description détaillée des clauses des souscripteurs cibles et des risques propres à cet OPCVM se trouve dans le prospectus complet ou dans le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse de cet OPCVM. Le statut, le prospectus complet, le prospectus partiel pour les compartiments autorisés à la distribution en Suisse le document d'informations-clés pour l'investisseur (le cas échéant) ainsi que les rapports annuels, semestriels et trimestriels sont disponibles sur demande auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France), ses distributeurs et/ou représentants et/ou des correspondants suivants :

Allemagne	: MARCARD, STEIN & Co GmbH & Co KG	Ballindamm 36	20095 Hamburg	Allemagne
Belgique	: CACEIS Belgium SA	avenue du Port 86 c, boîte 320	B-1000 Bruxelles	Belgique
Espagne	: Edmond de Rothschild Asset Management (France) - Sucursal en España	Pº de la Castellana 55	28046 Madrid	Espagne
France	: CACEIS Bank	1-3 place Valhubert	75013 Paris	France
Italie	: Allfunds Bank S.A.	Via Santa Margherita 7	20121 Milan	Italie
Italie	: Société Générale Securities Services S.p.A.	Via Benigno Crepsi 19A	MAC2 Milan	Italie
Italie	: State Street Bank GmbH, Succursale Italia	Via Ferrante Aporti 10	Milan	Italie
Italie	: BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano	Via Ansperto 5	Milan	Italie
Luxembourg	: Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)	20, boulevard Emmanuel Servais	L-2535 Luxembourg	Luxembourg
Royaume Uni	: Société Générale Securities Services Custody London	Exchange House - 12 Primrose Street	EC2A 2EG London	Royaume Uni
Suisse (Représentant légal)	: Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A.	8, rue de l'Arquebuse	1204 Genève	Suisse
Suisse (Service de paiement)	: Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.	18, rue de Hesse	1204 Genève	Suisse

et/ou sur le site internet suivant (<http://funds.edram.com>), afin que l'investisseur puisse analyser son risque et forger sa propre opinion indépendamment de toute entité du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions pour s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, à son expérience et à ses objectifs d'investissement.

Les rapports périodiques sont aussi disponibles en Belgique auprès du service financier "CACEIS Belgium" ainsi que la valeur net d'inventaire, disponible auprès de la BEAMA (www.beama.be)

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent l'opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances, et notations passés ne préjugent pas des performances, et notations futures. Les rendements passés peuvent être trompeurs. La valeur des parts ou actions et les gains échéant au client peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de marché.

Les données de performance sont calculées dividendes réinvestis. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts, et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence du client.

Les notations "Morningstar" ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de détenir des parts de cet OPCVM précité.

La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 300 catégories européennes.

Source - Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Ces Informations sont disponibles sur le site de Morningstar «www.morningstar.com».

Les chiffres mentionnés dans ce document peuvent être libellés dans une devise autre que celle du pays où réside l'investisseur. En conséquence, les gains potentiels peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change.

Les informations contenues dans ce document concernant cet OPCVM ne sont pas censées remplacer les informations du prospectus complet, ou du prospectus partiel si le compartiment cité est autorisé à la distribution en Suisse, ni des rapports semestriels et annuels. L'investisseur est tenu d'en prendre connaissance avant toute décision d'investissement.



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

Le présent document est uniquement proposé à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente, ni une incitation à l'achat, ni la base d'un contrat ou d'un engagement, ni un conseil financier, juridique ou fiscal. Aucune partie du présent document ne doit être interprétée comme un conseil d'investissement.

La réglementation de la commercialisation des fonds peut varier d'un pays à l'autre. Cet OPCVM peut être commercialisé dans une juridiction autre que celle du pays d'enregistrement, en particulier dans le cadre des régimes de placement privé destinés aux investisseurs qualifiés, lorsque la loi de l'autre juridiction l'autorise. Si vous avez le moindre doute concernant les conditions de commercialisation de cet OPCVM, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

Aucun OPCVM ne peut être proposé ou vendu à des personnes ou dans des pays ou juridictions où une telle proposition ou vente est illégale.

États-Unis : Le fonds et ses parts ne sont pas enregistrés en vertu du Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des États Unis. Ses parts ne peuvent pas être proposées, vendues, transférées ou remises au bénéfice ou pour le compte d'un ressortissant américain, tel que défini par la loi des États-Unis

Pour les investisseurs Belges, si vous souscrivez dans un OPCVM de droit français, une déclaration des dividendes et intérêts perçus par l'OPCVM doit être intégrée dans votre déclaration d'impôts. Afin de vous permettre de calculer ce montant, nous avons développé et mis à disposition sur notre site www.edram.be un outil qui vous permet de récupérer le résultat nécessaire à votre déclaration. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et ne vous dispense pas d'effectuer les diligences et vérifications qui vous incombent en tant que contribuable. Le résultat est obtenu à partir des données que vous avez déclarées dans cet outil pour lesquelles le Groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable en cas d'erreurs ou omissions de votre part.

(2) Dans le cadre de l'article 19bis du CIR92, l'investisseur Belge sera amené dans le cadre du rachat de ses parts (FCP) ou classes d'action (SICAV) à supporter un précompte mobilier de 27% sur les intérêts perçus, sur la plus ou moins-values et sur les rendements d'actifs investis dans des créances. Ce précompte ne s'applique qu'aux OPC qui détiennent plus de 27% en titres de créances.

(3) L'investisseur Belge sera amené dans le cadre de rachats de classes d'action de SICAV à supporter des frais complémentaires : Pour les parts de capitalisation : 1,32 % avec un maximum de 2000€; Pour les parts de distribution: aucun frais supporté

Les frais redevables à l'administration fiscale Belge ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont pas vocation à se substituer à un conseil fiscal. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et ne dispense pas les investisseurs belges d'effectuer les diligences et vérifications nécessaires auprès d'un fiscaliste.



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

DEFINITIONS

La PERFORMANCE, souvent exprimée en % permet de mesurer le gain ou la perte en capital d'un placement sur une période (10% = gain de 10 pour 100 investis). La performance peut aussi s'exprimer annualisée. Elle revient à rapporter sur une période d'un an la performance d'un fonds issue d'une période quelconque. Dans les deux cas, une perte se traduira par un pourcentage négatif et un gain par un pourcentage positif.

La VOLATILITE d'un titre se traduit par l'écart des performances à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité avec laquelle ces performances ont été obtenues. Elle constitue une mesure du risque. Si elle est nulle, cela veut dire que les performances unitaires sont identiques. Plus elle est forte, plus les performances unitaires sont différentes les unes des autres.

La TRACKING ERROR représente la volatilité de la performance relative du produit par rapport à son indicateur de référence. Elle se traduit par l'écart des performances relatives à leur moyenne et permet donc d'apprécier la régularité des performances relatives à leur indice. Plus la Tracking Error est faible, plus les performances du produit et la prise de risque sont proches de celles de l'indicateur de référence.

Le RATIO D'INFORMATION représente la performance relative dégagée par le gérant pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence. Il reflète dans quelle mesure le risque complémentaire pris par le gérant par rapport à son indicateur de marché est payant ou pas.

L'ALPHA est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

Le RATIO DE SHARPE se traduit par la surperformance du produit par rapport à un taux sans risque (ici l'EONIA), ajustée par la volatilité du produit.

Le BETA mesure l'influence d'un marché (représenté par un indicateur de référence) sur le comportement du produit. Il se traduit par la variation moyenne de la valeur liquidative du produit, pour une variation de 1% de l'indicateur de référence. Si le bêta est de 0,8, cela veut dire que pour 1% d'évolution de l'indicateur de référence, le produit varie de 0,8%.

Le COEFFICIENT DE CORRELATION définit le sens et le degré de dépendance entre deux variables. Il varie obligatoirement entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que l'indicateur de référence et le produit varient dans le même sens, négatif qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de zéro, il signifie que l'influence de l'indicateur de référence sur le produit est faible.

Le R2 ou COEFFICIENT DE DETERMINATION mesure la part des fluctuations du produit, expliquée par les fluctuations de l'indicateur de référence. Mathématiquement, il se traduit par le carré du coefficient de corrélation. Il varie entre 0 et 1.

La FREQUENCE DE GAIN représente le pourcentage de rendements positifs sur une fréquence définie.

Le GAIN MAXI est le Gain maximal. Il représente le rendement maximum constaté sur des séries de rendements périodiques.

La PERTE MAXI est la perte maximale constatée sur des séries de rendements périodiques.

Le DELAI DE RECOUVREMENT mesure le temps nécessaire à la récupération de la perte maximale. Celui-ci est souvent déterminé en nombre de jour ou en mois. Ce recouvrement démarre au rendement suivant la perte maximale.

La DURATION : La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La durée apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital) exprimée en années.

La SENSIBILITE : La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation à la baisse du taux d'intérêt. Mathématiquement, elle est égale à la valeur absolue de la dérivée de la valeur de l'obligation par rapport au taux d'intérêt, divisée par la valeur de l'obligation. Elle est exprimée en pourcentage.

Le SPREAD : La marge actuarielle ou le spread d'une obligation (ou d'un emprunt) est l'écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne.

Le TAUX ACTUARIEL : Par convention, un taux actuariel est un taux d'un placement ou d'un investissement d'une durée d'un an et pour lequel les intérêts sont reçus ou payés au bout d'un an. Comme il existe une multitude de taux et de modalités de payer les intérêts, il est difficile de les comparer directement entre eux. Aussi les transforme-t-on sur une base commune, le taux actuariel, pour pouvoir les rendre directement comparables.

La MATURITE : La maturité finale ou au call d'une obligation correspond à la période restant à courir avant le remboursement de l'obligation voire avant la date de prochain call. C'est donc la différence entre la date du jour où le calcul est fait et la date de remboursement ou de prochain call de l'émission, qui est souvent exprimé en nombre d'années.

Le DELTA D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : Le delta d'une émission convertible mesure la sensibilité du prix de l'obligation convertible à un changement dans la parité [(cours action * ratio de conversion)/nominal]. Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100.

LA SENSIBILITE ACTIONS D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE CONVERTIBLE : La sensibilité action d'une émission convertible mesure la sensibilité de la valeur de l'obligation convertible pour 1% de fluctuation de la valeur de l'action (sous-jacent). Sa valeur est toujours comprise entre 0 et 100%. Plus la sensibilité action se rapproche de 100% et plus la fluctuation du prix de l'obligation convertible converge vers le prix de l'action et inversement. On considère que pour une sensibilité action comprise entre 80 et 100, l'obligation convertible se comporte comme une action ; entre 20 et 80 l'obligation convertible est dite mixte et est influencée par le cours de l'action et par les taux ; entre 0 et 20 l'obligation convertible se comporte comme une obligation.

INVESTISSEMENT GRADE (IG) est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires à faible niveau de risque dont les notations financières s'échelonnent entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Le risque de défaut de ces émissions est faible et leur niveau de rémunération est beaucoup moins substantiels que les émissions High Yield.

HIGH YIELD (HY) est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires spéculatives dont les notations financières sont strictement inférieures à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's. La rémunération de ces émissions est élevée mais en contrepartie le risque de défaut est aussi.

Les DETTES SUBORDONNÉES sont des émissions pour lesquelles les prêteurs acceptent d'être défavorisés par rapport à d'autres créanciers de rang supérieur en cas de défaut de l'emprunteur. On distingue, parmi les plus courantes dettes subordonnées, celles qui regroupent des émissions dont le contrat entre le prêteur et l'emprunteur définissent des conditions de remboursement qu'une fois tous les autres créanciers de rang supérieur préalablement remboursés. La dette junior subordonnée aura des contraintes complémentaires et sera considérée de rang inférieur par rapport à la dette subordonnée. En contrepartie de ces contraintes impactant défavorablement le risque des prêteurs, ces derniers attendront une rémunération plus importante et d'autres avantages définis dans les conditions de l'émission.

MATURITE AU PROCHAIN CALL est la date du prochain remboursement de l'obligation. L'émetteur de l'obligation peut définir une clause permettant de rembourser une partie du capital avant l'échéance finale à un prix déterminé. En général, ces clauses prévoient des périodes initiales et finales pendant lesquelles le remboursement n'est pas possible. Ces obligations sont dites "Callable".

Le PE signifie Price Earning. Ce ratio est égal au rapport du cours de cette action sur le bénéfice par action. On l'appelle aussi multiple de capitalisation des bénéfices. Pour le fonds le résultat est la moyenne pondérée des PE sur les titres détenus en portefeuilles.

La VAR EPS signifie Variation des Earning Per Share. Pour le fonds le résultat est la moyenne pondérée des VAR EPS sur les titres détenus en portefeuilles.

Le PCF signifie Price to Cash Flow. C'est le rapport du prix de l'action sur le cash-flow par action (capacité d'autofinancement par action). Pour le fonds le résultat est la moyenne pondérée des PCF sur les titres détenus en portefeuilles.

Le PBV signifie Price to Book Value. Ce ratio est égal au rapport du cours de l'action sur les fonds propres. Pour le fonds le résultat est la moyenne pondérée des PBV sur les titres détenus en portefeuilles.

Le PEG signifie Price Earnings Growth. Il se calcule en divisant le PE par le taux de croissance moyens des bénéfices attendus sur les années futures.

Le Rendement = Ce ratio est égal au rapport du dividende par action et du cours de l'action. Les rendements sont bruts avant déduction des impôts et ils tiennent compte des crédits d'impôts, le cas échéant. Par exemple pour les sociétés françaises et allemandes, les crédits d'impôts sont intégrés. A Singapour et en Malaisie, les rendements des sociétés sont basés sur les dividendes nets après impôts sur les sociétés. Pour un fonds, le rendement équivaut à la moyenne pondérée des rendements de toutes les lignes titres en portefeuille ayant détaché un dividende. Ce ratio est exprimé en % et par an.

La GESTION OVERLAY est une approche reposant sur la couverture des risques (actions, taux, change, ...) existants d'un portefeuille.

OPCVM signifie « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières ». Cette catégorie de produits financiers regroupe le Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV).



EDR FUND INCOME EUROPE A-EUR

EdR Fund Income Europe A-EUR

SICAV INCOME

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

DETTES D'ENTREPRISES

Notation MORNINGSTAR™ au 31/03/2017 dans la catégorie Allocation EUR Prudente : ★★★★★

Actif net global : 144,31 M.EUR

OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Cette catégorie de produits financiers regroupe les Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV). Il existe deux catégories d'OPC, les OPCVM « Organismes de Placement Collectif des Valeurs Mobilières » et les FIA « Fonds d'Investissement Alternatifs ».

SICAV signifie « Société d'Investissement à Capital Variable ».

FCP signifie « Fonds Commun de Placement ».

ECHELLE DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque/rendement classe le fonds selon une échelle de 1 à 7 (1 représentant le niveau de risque le plus faible et 7 le niveau de risque le plus élevé). Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative du fonds sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation des titres de l'indice à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de cinq ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques. Pour plus de détails sur la méthodologie du classement, veuillez consulter le document d'information clé pour l'investisseur (KIID) du fonds.